

Benalla condamné à trois ans de prison dont un ferme

Article rédigé par *RT France*, le 07 novembre 2021

Source [RT France] L'ancien conseiller à l'Elysée a été condamné à trois ans de prison dont un ferme, notamment pour des violences commises en marge du 1er mai 2018. Le tribunal a expliqué cette peine notamment «au regard de la gravité des multiples faits».

L'ancien chargé de mission de l'Elysée Alexandre Benalla a été condamné le 5 novembre à trois ans d'emprisonnement, dont un ferme sous bracelet électronique, notamment pour avoir commis des violences en réunion et usurpé la fonction de policier lors de la manifestation du 1er mai 2018.

L'ancien proche collaborateur d'Emmanuel Macron, 30 ans, a en outre été reconnu coupable d'avoir utilisé frauduleusement ses passeports diplomatiques après son licenciement, d'avoir fabriqué un faux document pour obtenir un passeport de service et d'avoir illégalement porté une arme en 2017. «Vous avez été investi d'une certaine confiance, réelle au regard de vos fonctions, supposée du fait de votre proximité avec le président de la République», a déclaré la présidente du tribunal Isabelle Prévost-Desprez en prononçant le jugement. «Vous avez trahi la confiance qui vous a été faite par cette nomination», a-t-elle poursuivi. Le tribunal a choisi cette peine «au regard de la gravité des multiples faits, des missions que vous exerchiez, qui exigeaient de vous rigueur et exemplarité, de votre comportement insupportable au corps social». La magistrate a souligné le «sentiment d'impunité et de toute-puissance» du prévenu.

En savoir plus sur RT France :

<https://francais.rt.com/france/92328-alexandre-benalla-condamne-trois-ans-prison-dont-un-ferme-pour-violence>

07/11/2021 07:00